

Procédure d'inscription d'Arpalhands pour la saison 2011-2012

Nouveauté, cette année chez Arpalhands :

***L'inscription en ligne
dès le 1er juin !***

Afin de préparer les ateliers pour la prochaine rentrée, nous vous demandons de retourner votre dossier d'inscription **le plus tôt possible à partir du 1^{er} juin 2011.**

Quelques indications :

• Vous devrez transmettre votre dossier complet à l'adresse suivante :

**Arpalhands
7, place des Fêtes
31770 COLOMIERS**

• Les ateliers pourront éventuellement être modifiés après le premier cours de rentrée, en fonction du nombre et des niveaux de chacun.

• **Un plus chez Arpalhands !** Si vous êtes inscrit sur un atelier, vous avez la possibilité de participer gratuitement à l'atelier mensuel « Danses de bal ».

• Un tarif réduit de 20 % hors cotisation, s'applique aux demandeurs d'emploi, aux étudiants, aux bénéficiaires du RSA sur présentation d'une photocopie d'un justificatif avec le dossier d'inscription. Les adhérents pratiquant 2 ou plusieurs activités ou à partir de 2 activités pour une même famille une réduction de 10% sur l'ensemble des activités est appliquée hors cotisation.

• Dans le cas des ateliers enfants, le cours est ouvert à partir de 5 participants. Si ce nombre n'est pas atteint, Arpalhands pourra annuler le créneau ou proposer de maintenir le cours, sous réserve de payer un supplément. Merci de préciser dans la fiche, si vous êtes prêt à payer ce supplément (consulter le site pour connaître le montant de ces suppléments).

Cette année, 2 solutions sont proposées pour les inscriptions :

→ **soit en ligne sur le site Arpalhands, procédure vivement conseillée pour :**

- éviter les erreurs de saisie,
- gérer au mieux l'organisation des ateliers avant la rentrée,
- permettre la mise à jour de vos informations personnelles si elles changent en cours d'année ,
- vous informer rapidement de l'état de votre inscription
- et simplifier le travail des bénévoles.

Le lien est accessible depuis le site d'Arpalhands <http://www.arpalhands.org>

→ soit manuellement, en cas de problème sur la procédure précédente.

1. Inscription en ligne

L'inscription en ligne s'effectue en 4 étapes.

□ Etape 1 : création d'un compte-utilisateur

- allez sur le site d'Arpalhands rubrique « inscription en ligne »
- sélectionnez « créer un compte utilisateur »
- saisir toutes les informations demandées (vous déterminez vous-même votre mot de passe - 4 caractères minimum)
- Vous devrez recopier le pictogramme qui s'affiche
- validez avec le bouton « créer »
- un e-mail va vous être adressé pour activer le compte-utilisateur (allez consulter votre messagerie)
- allez sur le lien proposé

□ Etape 2 : création d'une pré-inscription en ligne et impression de la fiche pré-remplie

pour chaque adhérent.

- allez sur le site d'Arpalhands rubrique « inscription en ligne »
- saisissez votre adresse e-mail et votre mot de passe et cliquez sur le bouton « connecter »
- cliquez sur « créer une inscription »
- saisissez les informations concernant l'adhérent
- validez les informations en cliquant sur le bouton « créer » et imprimez la fiche.

Refaire l'étape 2, autant de fois qu'il y a d'inscriptions dans la famille.

□ Etape 3 :

envoi au responsable désigné ci-dessus, de la fiche d'inscription pré-remplie complétée et signée, du chèque **à l'ordre d'Arpalhands** incluant l'adhésion et les frais d'atelier (les suppléments éventuels seront encaissés à la rentrée) et d'une photocopie des justificatifs donnant droit à réduction (inscription ANPE, notification de RSA, carte étudiant).

Pour les ateliers mensuels (violon irlandais) ou trimestriels (guitare irlandaise) seule l'adhésion sera envoyée au responsable de créneau avec la fiche d'inscription. Les ateliers seront réglés à chaque séance ou au trimestre

Nous vous demandons d'établir un chèque par adhérent. A noter que les encaissements se feront à partir du mois de novembre. Si vous souhaitez des facilités de paiement, (en 3 règlements maxi), vous établirez 3 chèques qui seront encaissés en novembre, décembre et janvier.

□ Etape 4 : le responsable des inscriptions contrôle les informations transmises et valide l'inscription. Un e-mail de confirmation vous est adressé automatiquement.

2. Inscription manuelle

A partir du site internet d'Arpalhands, imprimer la fiche ou les fiches d'inscription souhaitée(s) et envoyer à Arpalhands (7, place des Fêtes 31770 COLOMIERS°, la fiche d'inscription complétée et signée accompagnée du chèque et des justificatifs.